



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES Interne**

**Section : Langues Kanak : Drehu & Paicî**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par :

Véronique Fillol  
Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION GENERALE ET REMERCIEMENTS .....</b>	<b>3</b>
<b>RESULTATS ET BILAN DE LA SESSION 2021 .....</b>	<b>4</b>
<b>RAPPEL DES MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES .....</b>	<b>6</b>
<b>ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE .....</b>	<b>6</b>
LE PARCOURS PROFESSIONNEL .....	8
LA PRESENTATION DE LA SEQUENCE .....	8
UN MOT SUR LES ANNEXES.....	9
<b>ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION.....</b>	<b>9</b>
LA CONTRAINTE DU TEMPS .....	9
LA LANGUE DE L'ÉPREUVE ORALE .....	10
L'IMPORTANCE DE LA CONSIGNE .....	10
<b>INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>14</b>
DREHU.....	14
PAICI .....	17

## Introduction générale et remerciements

La session de 2021 est la deuxième session du CAPES interne de langues et cultures kanak<sup>1</sup>, et la première session du CAPES interne LK pour les langues drehu et paicî. Cette session poursuit le processus engagé de reconnaissance des langues et cultures kanak comme langues vivantes enseignées en Nouvelle-Calédonie.

Le concours ainsi créé participe de la professionnalisation des enseignants et de la reconnaissance institutionnelle et sociale répondant aux enjeux politiques affichés en termes de réussite scolaire et professionnelle, de préservation du patrimoine immatériel vivant et de la construction du vivre-ensemble en Nouvelle-Calédonie.

Le concours s'adresse à des enseignants non titulaires. La préparation du concours interne fournit aux enseignants non titulaires l'occasion de renforcer ou construire des savoirs linguistiques, culturels, didactiques, et de réfléchir à la façon de les rendre accessibles aux élèves.

Le présent rapport est conçu comme une occasion de clarification des modalités des épreuves, des attendus, des conseils destinés à aider les futurs candidats au CAPES LK dans leur préparation.

J'adresse toutes mes félicitations aux lauréates du premier concours interne LK drehu et paicî et encourage les candidats de la session 2022 à se préparer en tenant compte des éléments d'analyse et des recommandations de ce rapport. Pour la session 2022, la référence unique sera le nouveau programme du lycée.

Que soient vivement remerciés les membres du jury pour leur précieuse collaboration, leur expérience et expertise tout au long du processus d'évaluation des candidats.

Je tiens à remercier au ministère le personnel du bureau des concours enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, de lettres, langues et tertiaire, celui du Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie, pour leur accompagnement respectif tout au long de l'année, ainsi que le personnel du lycée Escoffier de Nouméa pour leur accueil. Je salue leur disponibilité et leur professionnalisme qui ont contribué au bon déroulement de ce concours.

---

<sup>1</sup> « Kanak », du hawaïen kanaka 'homme', est invariable en genre et en nombre. Cette orthographe est celle que l'on retrouve dans de nombreux textes, notamment celui de la loi organique relative à la Nouvelle-Calédonie (n° 99-209 du 19 mars 1999).

## Résultats et bilan de la session 2021

### CAPES Interne drehu public

Nombre d'inscrits	Nombre de dossiers RAEP lus	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis
7	7	2	1

### CAPES Interne drehu privé (CAER<sup>2</sup>-CAPES)

Nombre d'inscrits	Nombre de dossiers RAEP lus	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis
1	1	1	1

### CAPES Interne paicî, seul le concours public était ouvert pour la session 2021.

Nombre d'inscrits	Nombre de dossiers RAEP lus	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis
3	3	2	1

### CAPES interne drehu (public et privé)

Moyenne épreuve écrite	Moyenne épreuve écrite des admissibles
9,93	11,33

### CAPES interne paicî

Moyenne épreuve écrite	Moyenne épreuve écrite des admissibles
9,66	11

### CAPES interne drehu (public et privé)

Moyenne générale des admis
10

### CAPES interne paicî

Moyenne épreuve écrite des admissibles
10

---

<sup>2</sup> CAER-CAPES : concours (interne) d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (enseignement privé).

Ces résultats doivent être lus ou interprétés avec prudence étant donné le faible nombre de candidat(e)s. Cependant, il apparaît que les candidat(e)s ont sensiblement mieux réussi l'épreuve écrite que l'épreuve orale qui est pourtant d'un coefficient plus important. Nous invitons donc les futurs candidat(e)s à mieux se préparer pour l'épreuve orale (tout au long de l'année de préparation au concours), à la fois dans la capacité à concevoir une séquence d'apprentissage dans un temps imparti et à répondre à des questions orales de nature très diverse. (Une ou deux questions peuvent porter sur le dossier écrit du/de la candidat(e)).

## Rappel des modalités d'organisation des épreuves

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137591/les-epreuves-capes-interne-section-langues-kanak.html>

Le concours se compose de deux épreuves, l'une écrite l'autre orale. Toutes deux font appel à des compétences complémentaires et nécessitent un bon niveau en langue kanak, ainsi qu'une bonne capacité de recul, d'analyse et de réflexion. Coefficient de l'épreuve écrite : 1 ; coefficient de l'épreuve orale : 2.

### Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité consiste en la présentation d'un dossier écrit de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier RAEP doit être signé par le chef d'établissement du candidat. Il est constitué de deux parties :

- 1. Le parcours professionnel (présenté en deux pages)
- 2. La présentation d'une expérience professionnelle significative (analyse réflexive d'une séquence choisie (6 pages maximum) et les annexes

Les consignes et normes de présentation (parties, nombre de pages, posture énonciative..) sont présentées dans la définition des épreuves disponibles sur le site « devenir enseignant » du ministère de l'éducation nationale : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137591/les-epreuves-capes-interne-section-langues-kanak.html>. Ces normes académiques et littéraciques doivent être scrupuleusement respectées.

Outre la qualité de la présentation formelle et la qualité de la rédaction (syntaxe, orthographe tant en français qu'en langue kanak), les critères retenus pour l'évaluation des dossiers sont la qualité de l'analyse réflexive (prise de recul sur son parcours professionnel et dans l'analyse d'une situation didactique donnée), la qualité de l'argumentation et la cohérence du dossier dans son ensemble et la prise de recul dans l'analyse de l'expérience et de la séquence proposée.

Le jury conseille aux candidats de commencer très tôt dans l'année de préparation au concours, le travail d'écriture et de ré-écriture et de mise en forme de ce dossier.

Sa réalisation demande en effet de la réflexion, de l'analyse et du temps. L'enjeu ici n'est pas de réaliser un inventaire exhaustif de toutes les expériences professionnelles mais de sélectionner certaines d'entre elles en démontrant en quoi ces expériences sont significatives, en quoi elles ont participé à la construction d'une identité professionnelle d'enseignant(e) de langue kanak. L'ensemble du dossier doit donc être la fois un écrit réflexif et argumentatif visant à faire la preuve que le candidat a acquis les compétences professionnelles qui permettent d'envisager d'accéder à la certification. Les compétences évaluées sont les suivantes :

- La capacité de synthèse et d'analyse ;
- Les compétences rédactionnelles ;
- La précision du lexique (y compris le lexique didactique) ;
- La référence aux programmes scolaires du collège et du lycée ;

- La qualité de l'analyse réflexive (retour réflexif sur son parcours professionnel, sur ses pratiques de classe, sur les élèves, sur les différents contextes d'enseignement d'une langue kanak, sur la différenciation pédagogique...)

Les dossiers ont été évalués par 4 membres du jury pour le CAPES LK interne drehu et par 4 membres du jury pour le CAPES LK interne paicî.

Les membres du jury ont pris plaisir à lire ces dossiers relatant des expériences formatives riches et variées (diplômes, stages de formation continue, remplacements, expériences dans d'autres contextes que celui de la Nouvelle-Calédonie, grande mobilité pour la plupart) et des profils d'enseignants sérieux, impliqués, conscients de leur rôle, fonction ou « mission » en tant qu'enseignant(e) de drehu ou enseignant(e) de paicî.

Cependant, certains dossiers présentent des éléments introductifs du type « *La Nouvelle-Calédonie compte 28 langues vernaculaires, dont vingt-quatre sont parlées sur la grande terre et quatre aux Iles loyautés (nengone, iaai, drehu, fagauvea). Ces langues vernaculaires sont appelées langues kanak* », jugés peu pertinents par les membres du jury qui, nous le rappelons, connaissent le contexte (socio)linguistique, institutionnel, professionnel et culturel des candidats. Par ailleurs la transition dans l'exemple donné *supra* entre une introduction trop générale et la présentation de l'expérience n'est pas construite.

Les candidats rappellent ainsi souvent les enjeux sociaux, sociétaux, culturels voire interculturels de l'enseignement des langues kanak en citant des décrets, des travaux scientifiques... pour souligner l'évolution progressive de reconnaissance institutionnelle et pédagogique des langues kanak comme langues vivantes régionales (le CAPES apportant une reconnaissance à la fois statutaire et symbolique forte des enseignant(e)s. Or, dans le cadre du concours, il est demandé aux candidats de focaliser leur synthèse sur l'élaboration **d'une réflexion professionnelle personnelle**.

Les meilleurs dossiers sont ceux qui proposent :

- une synthèse concise du parcours professionnel ;
- une très bonne connaissance des programmes scolaires et du CECRL ;
- une valorisation des formations suivies et leur apport à la construction de l'identité professionnelle ;
- un parcours qui met en évidence la prise de responsabilité, la capacité à travailler en équipe, la capacité à mettre en œuvre des projets pluri ou interdisciplinaires ;
- un parcours qui montre le souci et la capacité de prendre en compte la diversité des profils scolaires ou langagiers des élèves, de s'adapter aux contextes d'enseignement et de mettre en œuvre une pédagogie différenciée pour répondre aux besoins des élèves.

Les écueils à éviter que l'on retrouve dans quelques dossiers sont :

- une vision simpliste du métier
- des allusions ou références explicites à un IA-IPR ou à un formateur
- des anecdotes trop personnelles
- des listes sans travail de mise en cohérence chronologique ou thématique

Nous rappelons que le dossier doit être entièrement rédigé. Si des titres sont acceptés, c'est surtout la logique du propos qui doit être très explicite.

### Le parcours professionnel

La difficulté de la rédaction de cette partie réside dans la sélection nécessaire des expériences d'enseignement. Il n'est pas nécessaire ici de tout raconter (notamment les expériences en tant qu'élève) ou de proposer un récit construit sur une logique strictement chronologique. L'enjeu est de réussir à construire un écrit réflexif en mettant en lumière la logique de l'expérience et les leçons ou savoirs que l'on en tire.

Cette partie ne doit donc pas se réduire à une liste ou à une description d'expériences professionnelles sans mettre en évidence les compétences qu'elles ont permis de construire. Il est souhaitable que les candidats montrent en quoi leurs diplômes, formations, expériences ont contribué à faire évoluer leur posture d'enseignant.

### La présentation de la séquence

Cette partie très importante est le cœur du dossier. Il s'agit d'exposer sa conception de l'enseignement à travers la présentation et l'analyse de démarches pédagogiques ou d'un objet pédagogique (souvent une séquence) et de faire part des réflexions personnelles que cette expérience professionnelle a suscitées.

Le jury attend donc du choix du projet pédagogique ou de la séquence qu'il mette en évidence la capacité du candidat à mener un projet d'apprentissage. Pour ce faire, il est nécessaire de détailler suffisamment la mise en œuvre pour en identifier la progression et les objectifs (visés/atteints).

La mise en cohérence du parcours professionnel avec la séquence présentée doit être la règle : lorsque la prise en compte des profils différenciés des élèves apparaît au cœur du parcours professionnel, il est surprenant de ne pas retrouver la différenciation pédagogique dans la séquence.

La majorité des candidats présente avec soin une séquence, et manifestent à cette occasion une bonne connaissance des programmes en vigueur et/ou une référence au cadre européen de référence pour les langues qui peut être un outil de repères et d'évaluation des compétences langagières et linguistiques des élèves. Certains dossiers (en particulier pour le CAPES interne LK paicî) présentent des expériences dans l'enseignement primaire. Si ces dossiers font preuve de sincérité et s'appuient sur des pratiques effectives de classe, il était attendu une projection ou transposition pour l'enseignement dans le secondaire.

Si l'ensemble des dossiers présentent avec soin une séquence ou un projet pédagogique, le retour réflexif sur la séquence ou le projet est souvent incomplet dans le sens où les candidats se contentent par exemple de conclure au bon déroulement des activités, ou au constat de la motivation ou participation des élèves ou bien de mentionner ce qu'ils feraient pour améliorer le dispositif. Une phrase conclusive du type « *La structure de cette séquence est spécifique à cette*



*classe de bon niveau, avec des élèves vifs, curieux et motivés, elle sera différente avec un autre public.* » ne saurait satisfaire les attentes du jury. On attend des candidats qu'ils explicitent les mises en activités des élèves et les compétences (linguistiques, langagières, culturelles, notionnelles...) développées dans le cadre de ces activités

Le jury apprécie le recours à un vocabulaire technique simple et précis pour décrire les objectifs et compétences en jeu.

## Un mot sur les annexes

Il est rappelé que le candidat peut présenter un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces annexes doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder 10 pages. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Les annexes ont pour fonction d'aider le jury à comprendre le déroulement de la séquence. Si elles ne sont pas obligatoires, ne pas en proposer peut être un obstacle pour la bonne compréhension de la mise en œuvre pédagogique.

Les annexes doivent être sélectionnées avec soin, numérotées, mises en valeur pour souligner la cohérence ou pertinence du projet. Des travaux d'élèves ou des exemples de copies peuvent illustrer le travail effectué. L'éthique implique d'anonymiser les copies, et par conséquent de ne proposer, en aucun cas des photographies d'élèves.

Si le jury a pu apprécier la diversité, l'originalité des documents iconographiques, visuels, productions artistiques... il a déploré dans le même temps – pour certains dossiers - une présentation lacunaire des annexes : des documents sans aucun titre ou légende permettant de « lire » les cartes, plans, dessins, photographies... Or, le choix de documents existants, ou la créativité de supports et documents doivent être accompagnés d'un souci pédagogique constant de faciliter la compréhension et le travail des élèves. Cette rigueur est une compétence professionnelle à construire dans toute discipline scolaire.

Rappel : « Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. »

## Épreuve orale d'admission

### La contrainte du temps

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)
- **Coefficient 2**

L'épreuve orale d'admission est spécifique au CAPES LK interne. Cette épreuve se compose de deux parties, chacune d'une durée de 30 minutes :

- La présentation d'un exposé du/de la candidat(e) à partir d'un dossier pédagogique comprenant des documents en langue kanak suivie
- d'un entretien de 30 minutes avec les membres du jury. Les questions du jury dans cette deuxième partie visent à faire expliciter, nuancer parfois, illustrer et approfondir les propos tenus. Dix minutes maximum peuvent être réservées à un échange sur le dossier RAEP.

Nous conseillons aux candidat(e)s de bien préparer cette épreuve orale en tenant compte de la contrainte de temps très précise et d'avoir en leur possession une montre ou un minuteur (le téléphone portable pouvant être interdit durant les épreuves de concours).

L'ensemble des candidat(e)s a bien géré le temps à l'exception de deux d'entre eux qui ont proposé un exposé trop court.

### La langue de l'épreuve orale

L'ensemble de l'épreuve orale se déroulant en **langue kanak** (drehu et paicî pour cette session), les candidat(e)s doivent absolument s'entraîner en amont à diversifier leurs pratiques langagières en langue kanak, notamment à être capables de parler de leurs pratiques professionnelles dans la langue kanak. Il est vrai que leur parcours académique et professionnel les a plutôt formés à parler et écrire sur leur expérience et parcours formatif en français à travers notamment la rédaction de dossier ou mémoire professionnel, portfolio et soutenance devant un jury le plus souvent en français.

Il semblerait que les candidat(e)s en langue paicî aient moins réussi sur cet aspect du concours que les candidat(e)s en langue drehu. C'est l'une des difficultés, il nous semble, à laquelle les candidats doivent se préparer. Ils peuvent – pour ce faire – consulter les outils et documents mis à leur disposition par l'ALK (Académie des langues kanak) et le SELCK (Service d'enseignement des langues et cultures kanak), les titres des axes ou les notions au programme des LK ont en effet été traduites en langue kanak dont la langue paicî<sup>3</sup>.

Concernant la variation (diatopique en particulier), les membres du jury sont bienveillants dans la prise en compte des variétés lexicales ou phonétiques. La connaissance des deux usages du drehu (qene miny et qene drehu) est valorisé. Le jury déplore et sanctionne en revanche les interférences syntaxiques entre le paicî et le français ou le drehu et le français (calques syntaxiques).

Enfin, une ou deux questions peuvent porter sur des faits de langue ou de traductologie. Cette partie de l'échange d'ordre métalinguistique et didactique peut s'effectuer **en français**.

### L'importance de la consigne

Un dossier unique pour l'épreuve orale dans chacune des langues au concours pour l'année 2021, c'est-à-dire un dossier pour l'épreuve orale de drehu et un dossier pour l'épreuve orale de paicî, a

---

<sup>3</sup> cf. par exemple : [https://www.ac-noumea.nc/IMG/pdf/livret\\_paici\\_web.pdf](https://www.ac-noumea.nc/IMG/pdf/livret_paici_web.pdf)

été soumis aux candidat(e)s. Ce choix a permis de faciliter le travail des membres du jury tant dans la phase de préparation que dans celle d'évaluation avec un souci d'équité entre les candidat(e)s. Chacun des dossiers (le dossier pour l'épreuve orale drehu et le dossier pour l'épreuve orale de paicî) comprenait une diversité de documents (textes, photographies, extraits d'albums, affiches, documents vidéo) et une consigne détaillée pour faciliter la compréhension des attentes du jury.

Pour la session du Concours Interne 2021

**Section Langues Kanak : Drehu**, les deux candidat(e)s au CAPES interne public et la candidate au CAPES interne privé ont été évalués sur le même sujet présenté ici de façon non exhaustive

- Vous exposerez d'abord ce qui vous paraît être la signification et l'intérêt des documents de ce dossier.
- Vous préciserez en justifiant votre choix l'organisation de la séquence (nombre de séances) en fonction de la classe destinataire.
- Vous exposerez la préparation de l'une des séances comportant l'exploitation des documents en précisant la façon dont vous assurerez la compréhension des documents : objectifs, travail en classe.
- Vous indiquerez enfin quelles activités langagières vous travaillerez en particulier et que vous êtes susceptibles d'évaluer.

*L'ensemble de l'exposé et de l'entretien sont en langue drehu*

Ce dossier comporte 5 documents :

Document 1 : *Arrivée des Tongiens à Mu*

Transcription de l'enregistrement de Wanium Maka, PANGLOSS. CNRS PROJECT, (1842 – 1992)

Document 2 : photo personnelle de L. Sam

Document 3 : Affiche publicitaire *Fête de la Vanille à Mu*

Document 4 : KUIESINE Menyikë, *150 lao macatre ne la Evangelia ngöne la nöje Drehu, Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté*, Collectif, publication coordonnée par Léonard Drilë Sam, 2005, p. 27.

Document 5 : CHANT « 150 lao macatre... »

« *Nyima i consistoire i Lösi, qëmeke koi hunahmi e Mu, TAPERAS – Nin : Kola Majapa* »

« *Kola madrine me aciacione...* », publication coordonnée par Léonard Drilë Sam, 2005.

Pour la session du Concours Interne 2021

**Section Langues Kanak : paicî**, les deux candidat(e)s au CAPES interne public ont été interrogés sur le même sujet :

- 1- Vous exposerez ce qui vous paraît être la signification et l'intérêt des documents de ce dossier. Vous décrirez brièvement l'ensemble des documents du dossier.
- 2- Vous définirez les objectifs, la classe visée dans une séquence que vous devez élaborer et comment vous exploiterez les documents en précisant le nombre de séances.
- 3- Vous exposerez la préparation détaillée de l'une des séances.
- 4- Vous présenterez l'évaluation envisagée.

*L'ensemble de l'exposé et de l'entretien sont en langue paicî*

Ce dossier comporte 4 documents :

Document 1 : « Jèmââ kë tépa ijaa », CTRDP, 1983.

Document 2 : Un extrait en paicî de l'album (bilingue) *Téa Kanaké* de Denis Pourawa, Illustrations de Eric Mouchonnerie, Edition grain de sable, 2003.

Document 3 : Une photographie d'une coutume (Sébastien Lebegue)

Document 4 : Le chemin kanak 2.0 : le mythe du premier homme Kanak Téa Kanaké, revisité en danse et en slam par Simane Wenethem (<https://www.youtube.com/watch?v=SPJgtVcHZDM>)

À la lecture de ces deux sujets, on identifie clairement les deux étapes de l'exposé devant le jury : l'analyse des documents et leur mise en relation d'une part, et d'autre part, la partie la plus importante : une proposition détaillée d'une exploitation de ces documents en classe.

La première partie de l'épreuve a été réussie pour tous les candidat(e)s qui ont su exploiter l'ensemble des documents. Certains candidat(e)s ont présenté d'emblée une proposition d'exploitation pédagogique précise en mentionnant le niveau et la classe ciblés, l'analyse des documents sur les plans culturel ou historique ou linguistique étant alors incluse dans la proposition pédagogique. L'ensemble des candidat(e)s a su mettre en relation et en valeur les documents, certains ont même envisagé la production de nouveaux documents en langues kanak (drehu ou paicî) avec des collégiens ou lycéens. Le dossier en drehu pouvait être exploité avec des élèves de seconde (axe : le passé dans le présent) ou des élèves de première ou terminale (axe Territoire et mémoire) avec comme thème « la transmission/le patrimoine » permettant de travailler notamment et non exclusivement le champ lexical de la transmission, du souvenir, de l'héritage, du patrimoine ou du devoir de mémoire. Le thème ici concerne l'arrivée de l'évangile à Lifou en lien avec des éléments historiques et géographiques, culturels et littéraires :

- Rarotonga/Tonga : les tongiens
- L'origine d'un clan : district de Lösi

- Les chefferies de Lifou : district Lösi (***taperas wahemunemë***)
- LIFOU/DREHU (situation géographique + contexte historique à partir de 1842)
- Personnages historiques : FAO QATR
- Lieu-dit : ***Ahmelewedr***
- Reconnaître la chanson qui est un éloge rendu à ***Wahemunemë*** et qui peut être l'occasion d'un apprentissage spécifique : ton, rythme, paroles, tournures et expressions figées.

Quelques références bibliographiques en lien avec le sujet proposé (langue drehu)

(Collectif) 1842-1992, 150 ans de la venue de l'évangile à Lifou, Drehu,

*Eglise évangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Îles Loyauté*, CDP/Commune de Lifou, 2005.

(Ouvrage en langue drehu réalisé pour commémorer les 150 ans de l'arrivée de l'évangile à Lifou).

HOWE, K.R., *Les Îles Loyauté, Histoire des contacts culturels de 1840 à 1900*, (Traduit de l'anglais par Georges Pisier), Publication n°19 de la S.E.H., Nouméa, Rééd. 1989.

LEENHARDT, R.H., *Au vent de la Grande Terre, Les îles Loyauté de 1849 à 1895*, Paris, Imprimerie Claude Bernard, 1980.

LENORMAND, M., H., *Le Miny, langue des chefs de l'île de Lifou, Lexique Miny-Drehu-Français/Drehu-Miny-Français*, Nouméa, SEM/EDIPOP, 1991.

LENORMAND M. H./SAM L., *Origine des chefferies de la zone de Wé à Lifou; Quelques éléments de la société mélanésienne; Hommes, clans et dieux (textes bilingues)*, Nouméa, CTRDP, 1993.

PETER, E., *Aqane traqa la hmi e drehu me pengön'ej ngöne la itre macatre ka 100*

(*L'évangile à Lifou pendant 100 ans*), Nouméa, Imprimeries Réunies, 1942, 28 p. (rééd. CDP/VR, 1999)

Les critères auxquels la commission s'est particulièrement attachée sont les suivants :

Exposé	Entretien
Analyse des documents	Précision des réponses
Déroulement des activités proposées	Capacité à prendre en compte les questions du jury, pour enrichir ou modifier le propos
Mise au travail des élèves	
Présence d'un objectif d'apprentissage	Connaissances, culture, ouverture d'esprit
Précision des savoirs	Sens de l'échange et de la nuance
Prise en compte des programmes en cours	Qualité de la langue kanak utilisée.
Présence d'une évaluation	Respect du temps
Qualité de la langue kanak utilisée	
Respect du temps	

Sitographie

<https://eduscol.education.fr/> : portail national des professionnels de l'éducation

## Indications bibliographiques

### Drehu

Bibliographie (non publiée) rassemblée par I. Bril et C. Moyse-Faurie (LACITO-CNRS), mise à jour par C. Moyse-Faurie, Stéphanie Geneix-Rabault, Anne-Laure Dotte et Suzie Bearune en 2021.

Des bibliographies conséquentes figurent dans Lenormand (1999) et dans le n°5 de la revue *Mwà Vée* de juin 1994 (bibliographie de l'aire Drehu, pp. 10-11).

#### Publications religieuses et écriture

L'écriture fixée par les premiers missionnaires de la London Missionary Society (aidés par le linguiste allemand F. M. Müller), légèrement modifiée par Léonard Drilë Sam, est l'écriture actuelle. Edition de la Bible (Creagh et Jones, 1890, Société biblique de Londres) et du Nouveau Testament (1873) ; de l'Évangile de Saint-Mathieu (MacFarlane, 1863). Les missionnaires catholiques ont mis au point un système de transcription légèrement différent, utilisé par le Père Rougeyron pour la première traduction du catéchisme (1969) ; de nouvelles traductions du catéchisme ont été publiées à Paris en 1932 et en Nouvelle-Calédonie en 1935. Les documents en drehu élaborés par les missionnaires sont pour la plupart listés dans la bibliographie du dictionnaire de M.-H. Lenormand (1999).

Sam L. D., *Aqane cinyihanyi qene drehu* : Propositions d'écriture de la langue *drehu*, Nouméa, ALK, 2009.

#### Documents et analyses linguistiques

COLOMB A., 1880. Notes grammaticales sur la langue de Lifou (Loyalties), d'après les manuscrits du Père François Palazzi, missionnaire mariste, *Revue de linguistique et de philologie comparée*, vol. XV, Paris, Maisonneuve, pp. 300-320 et 372-421.

HAOCAS W., 1976. *Itre xeni ka cia xan me itre xeni hna traane ngöne la hnapeti Drehu, Inventaire sommaire en langue Lifou des plantes comestibles indigènes et des plantes alimentaires introduites*, Paris, Publications orientales de France, 97 p.

LEGEARD L. (dir.), 2000, Lifou/Drehu – îles Loyauté (NC) in *101 mots pour comprendre, éditions de Lumière* : deux articles sur le drehu : "L'anglais dans la langue drehu" (D. Forest) et "Langue" (L. Sam). [contient également une bibliographie sélective ainsi que des "Chants de lépreux" en drehu.]

LEENHARDT M., 1946. *Langues et dialectes de l'Austro-Mélanésie*, Paris, Institut d'Ethnologie [drehu pp. 206-233].

LENORMAND M.-H., 1952. The phonemes of Lifu, Loyalty islands : the shaping of a pattern, *Word*, vol. 8 n°3, pp. 252-253.

—, 1953. Notice sur la graphie du Lifou et l'histoire des alphabets loyaltiens, *Études mélanésiennes* n°7, pp. 15-18.

—, La phonologie du mot en Lifou, îles Loyalty, *Journal de la Société des Océanistes* vol. 10, pp. 91-110.

—, 1976. Morphologie structurelle et fonctionnelle du système pronominal du Lifou, *Études mélanésiennes* n°26.

—, 1991. *Le Miny, langue des chefs de l'île de Lifou. Lexique Miny-Drehu-Français/Drehu-Miny-Français*, Nouméa, SEM/EDIPOP.

—, 1999. *Dictionnaire de la langue Lifou*, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 534 p.

LERCARI C., L. D. SAM, J. VERNAUDON et M. GOWE, 2001. *Langue de Lifou. Qene drehu. Méthode d'initiation*, Nouméa, CDP/Laboratoire Transcultures, Université de la Nouvelle-Calédonie, [2 tomes + cassettes].

MILIE I., 1994. Aspect in Drehu : A study of grammatical aspect and semantic verb categories. A thesis submitted as a partial requirement for the degree of Bachelor of Arts, Canberra, Australian National University, 81 p.

- MOYSE-FAURIE C., 1979, Structure actancielle du drehu, *Relations Prédicat-Actant(s)*, Paris, SelaF, Lacito-Documents 3 (Eurasie), tome II, pp. 95-103.
- , 1983. *Le drehu, langue de Lifou (îles Loyauté)*, Paris, SELAF, Langues et cultures du Pacifique n°3, 212 p.
- , 1985. Incorporation morphologique et incorporation syntaxique en drehu, Paris, *Actances* n°1, pp. 123-133.
- , 1998, Relations actanciennes et aspects en drehu et en xârâcùù, *Actances* 9, pp. 135-145.
- 2003, Aire coutumière drehu (Nouvelle-Calédonie), in Bernard Cerquiglini (sous la dir. de), *Les langues de France*, PUF, pp. 427-431.
- RAY S. H., 1926. *A Comparative Study of the Melanesian Island Languages*, Cambridge, The University Press [drehu pp. 111-136].
- SAM L. D., 1995. *Dictionnaire drehu-français (suivi d'un lexique français-drehu)*, Nouméa, CTRDP, 238p.
- , 2004, La métaphore en drehu, langue mélanésienne de Lifou (Nouvelle-Calédonie), in *Correspondances océaniques*, L'image, 3, Nouméa, pp. 24-25.
- , 2007, *Marques aspecto-temporelles et modales et structures d'actance du drehu, langue de Lifou (Nouvelle-Calédonie)*, Thèse de doctorat, UNC-INALCO.
- , 2009a, *Propositions d'écriture du drehu*, Nouméa, ALK, 96 p.
- , 2009b, Écriture du drehu. Codification et normalisation, in IHAGE W. (dir.), *Le rôle, la place et la fonction des académies en contexte plurilingue*, Nouméa, ALK, pp. 89-99.
- , 2009c, *Dictionnaire drehu-français (Lifou, Nouvelle-Calédonie), suivi d'un lexique français-drehu*, Nouméa, CDP, 201 p.
- TRYON D. T., 1967a. *Dehu-English Dictionary*, Pacific Linguistics Series C, n°6, 137 p.
- , 1967b. *English-Dehu Dictionary*, Pacific Linguistics Series C, n°7, 162 p.
- , 1968. *Dehu Grammar*, Pacific Linguistics Series B, n°7, 111 p.
- UNE E. et R. UJICAS, 1984. *Langue drehu. Propositions d'écriture*, Nouméa, Bureau des Langues vernaculaires/CTRDP, 105 p.
- Littérature orale et chantée, ethnomusicologie
- Des récits sont dispersés dans divers ouvrages (J. Guiart, I. Weniko, M.-H. Lenormand, L. Mangematin, etc.).
- Lenormand a publié plusieurs articles d'anthropologie, de phonologie et d'ethnolinguistique, en particulier sur la flore et la faune de Lifou.
- BUREAU DES LANGUES VERNACULAIRES, 1984. *Gë mwââ wiâ cè taaci goo, A ton tour de raconter*, Nouméa, CTRDP, coll. Langues canaques n°7 [textes drehu pp. 43-54].
- Centre Hnëxujia de Hnadro (sous la coordination de Waminyia R.), 2017a, *Hnëxöina. Itre mataituis, ngöne la qene drehu. Alphabet en drehu*, Nouméa, PIL.
- , 2017b, *Neköi fitiku ne onatr. Le petit Gerygone de Onatr*, Nouméa, PIL, coll. Taipu ne Drehu (avec CD audio).
- , 2017c, *Lue tremaapin e enu. Une grand-mère et son petit-fils à Enu*, Nouméa, PIL, coll. Taipu ne Drehu (avec CD audio).
- , 2017d, *Acili joxu i angetre waco. Qui sera le roi des oiseaux?*, Nouméa, PIL, coll. Taipu ne Drehu (avec CD audio).
- COLLECTIF, 2005, *150 lao macatre ne la Evangelia ngöne la nöje Drehu (1842-1942)*, Nouméa, Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté, Publication coordonnée par SAM L. S., CDP, 95 p.
- GENEIX-RABAULT S., 2000, *Les berceuses kanak des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, Maîtrise d'ethnomusicologie, LE FLOCH' J. (dir.), UFR de musicologie de Poitiers, 470 pages.
- , 2002, Les chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. (Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie), DEA d'ethnomusicologie, Despringre A.-M. (dir.), Paris IV-La Sorbonne-LACITO-CNRS.
- , 2006a, Le répertoire pour enfants en drehu dans le répertoire moderne de kaneka, in *Mwà Vée* 53, 1er Trimestre 2007, Nouméa, ADCK, pp. 58-61.
- , 2006b, Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la qene drehu : l'expression d'un répertoire en renouvellement permanent, in *Journal de la société des Océanistes* 122-123, Paris, Musée de l'Homme, pp. 187-198. URL : <http://jso.revues.org/index629.html>.
- , 2006c, La semaine d'anthropologie audiovisuelle en Océanie : parcours d'une doctorante en ethnomusicologie au cœur de cet événement, in *Journal de la société des Océanistes* 122-123, Paris, Musée de l'Homme, pp. 199-206. URL : <http://jso.revues.org/index629.html>.

- , 2006d, L'enfance et le commencement de la vie musicale à Lifou (Îles Loyauté - Nouvelle-Calédonie), in *Correspondances Océaniques*, Trimestre 1, Nouméa, Ed. Correspondances Antipodéennes, pp. 36-47.
- , 2008a, *Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la gene drehu : Chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. Analyse de l'expression d'un répertoire en évolution constante.* (Îles Loyauté – Nouvelle-Calédonie), Thèse de doctorat d'ethnomusicologie, Despringre A.-M. (dir.), Paris IV-La Sorbonne-LACITO-CNRS, 610 pages (1 DVD et 1 CD encartés).
- , 2008b, Chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. L'expression d'un répertoire en renouvellement permanent ?, in *Cahiers d'ethnomusicologie* 21/2008, Genève, Infolio éditeur/Ateliers d'ethnomusicologie, pp. 344-345.
- , 2008c, Les berceuses en langues kanak, in *Les petits papiers : Histoire de la musique calédonienne de 1840 à nos jours*, Nouméa, Musée de la Ville de Nouméa, pp. 2-13.
- , 2009a, La littérature orale chantée pour enfants en langue drehu (Îles Loyauté - Nouvelle-Calédonie) : entre spécificités locales et récurrences universelles, in *Loxias 25 Littératures du Pacifique*. URL : <http://revel.unice.fr/loxias:document.html?id=2865>
- , 2009b, Quelques perspectives contemporaines pour le—, répertoire infantin en langue kanak, in Ihage W. (dir.), *Le rôle, la place et la fonction des académies en contexte plurilingue*, Nouméa, ALK, 61-73.
- , 2009c, Nyima me elo thatraqai haa nekönatr ngöne la gene drehu : chants et jeux chantés pour enfants en langue drehu. Quel devenir pédagogique pour ces expressions musico-culturelles de tradition orale ?, in Fillol V. et Vernaudon J. (dir.), *Vers une école plurilingue en Océanie francophone*, Paris, L'Harmattan, pp. 207-222.
- , 2010, La chanson de tradition orale pour enfants en langue drehu : un principe musico-culturel actif, in De Potter C., *L'art, un principe actif ?*, Bruxelles, scene-contemporaines.be
- , 2010, Les dimensions affectives des chants et jeux chantés que les adultes adressent aux enfants en langue drehu, in *Cahiers d'ethnomusicologie* 23/2010, Genève, Infolio éditeur/Ateliers d'ethnomusicologie, 18 p.
- , 2014, « Le précieux témoignage d'Emma Hadfield sur les langues kanak et la littérature orale des îles Loyauté », in Héritage d'une mission. James et Emma Hadfield, îles Loyauté, 1878-1920, Nouméa, Musée de la Nouvelle-Calédonie, 129-136.
- GRAIN DE SABLE (éd.), 1997, *On fait le peuple d'ici. Kola xupe la nöje ne la hnedrai celë, Recueil de poésie des jeunes du pays Drehu (Lifou)*, Nouméa.
- KACOCO, S., 1994. *Ifejicatre, Recueil 3 (traditions orales bilingues drehu-français)*, Nouméa, coll. Langues canaques n°15, ctrdp et cprdp Iles.
- LAVIGNE G., 2009, Enseigner les mathématiques en langues kanak et océaniques. Exemples de supports didactiques, in Fillol V. et Vernaufon J. (dir.), *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane*, Paris, L'Harmattan [contient un conte en drehu: *Maya me Jess* pp. 157-173.]
- RIVIERRE J.-C., F. OZANNE-RIVIERRE et C. MOYSE-FAURIE, 1980. *Mythes et contes de la Grande Terre et des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, SELAF, Lacito-Documents.
- SAM L. D., 1999. *Contes et légendes océaniques (textes bilingues drehu-français)*, Nouméa, cdp, 89p.
- SAM L.D., BOI F., 2006, *La leçon du bénitier – Tha tro kö a pitru. Album de jeunesse bilingue drehu-français*, Nouméa, ADCK.
- SAM L. D. et C. LERCARI, 1984. *Ifejicatre, Recueil 1 (textes bilingues drehu-français)*, Nouméa, CTRDP, coll. Langues canaques n°3.
- SAM L. D. & LAGABRIELLE L., 2007, *Peledrë. Eni me nöjeng*, Nouméa, Grain de sable-DEPIL.
- UNE E. et WAHETRA, 1987. *Ifejicatre, Contes et légendes de Lifou*, Recueil 2, Nouméa, CTRDP, coll. Langues Canaques n°12.
- WELEPANE W., 2013, *Tokanod. Cette inconnue. Recueil de textes en nengone et en drehu*, Nouméa, ALK, Coll. Témoignages.

Recueil de productions d'étudiants en langue drehu :

COLLECTIF, 2006, *Hna sija tupath, Hnei itre sitrudren cememine la keme ini angatr ngöne la Universite*, Collection Mwâ Dö Tèpe, n° 1, Nouméa, CCT, 181 p.



## Paicî

Bibliographie (non publiée) rassemblée par I. Bril et C. Moyse-Faurie (LACITO-CNRS), mise à jour par C. Moyse-Faurie, Stéphanie Geneix-Rabault, Anne-Laure Dotte et Suzie Bearune (2021).

### Publications littéraires ou religieuses

Un *Catéchisme du Vicariat Apostolique de la Nouvelle-Calédonie* a été publié sur place en 1910. Les missionnaires protestants ont réalisé, vers la même époque, un petit livre de lecture et quelques traductions des Evangiles. Ces publications concurrentes utilisaient deux systèmes de transcription bien différents, aussi peu adaptés l'un que l'autre. Rien d'étonnant donc qu'aucune tradition orthographique ne se soit imposée.

- Quelques pasteurs ou personnalités de langue paicî (E. Nèbai, P. Gorodey, W. Gorodey) ont cependant laissé des documents écrits, en utilisant les conventions d'écriture mises au point pour l'ajië par M. Leenhardt.

Vers le début des années soixante, plusieurs locuteurs paicî emmenés par Novis Dui Pöömô ont à leur tour élaboré un système d'écriture qui a été remanié ensuite par A.-G. Haudricourt. Ces conventions graphiques sont à la base du système utilisé dans les publications pédagogiques et scientifiques actuelles. Antoine Goromido qui a travaillé avec A. Bensa et J.-C. Rivierre a laissé de nombreux documents manuscrits dans une écriture proche de celle utilisée par ces deux auteurs.

#### *Publications littéraires et propositions d'écriture*

- Trois poésies en paicî dans le recueil *Aux vents des Iles* (Walepane 1993, pp. 113, 219 et 273).

Des propositions d'écriture de cette langue ont été faites par J.-C. Rivierre dans l'ouvrage collectif *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie* (Haudricourt et al., 1979). Ces propositions ont été reprises avec des modifications dans les documents pédagogiques du CTRDP.

Propositions d'écriture du paicî, ALK, Nouméa, 2013 (voir <https://www.alk.nc/publications?page=1>)

### Analyses linguistiques et documents

Cette langue a fait l'objet d'études approfondies en phonétique (cf. Gordon & Maddieson, n.d.) et en tonologie (cf. Rivierre 1974 et 1978). Un dictionnaire et de nombreux textes de tradition orale ont été publiés depuis le début des années 1980. On peut trouver une esquisse grammaticale dans Bensa et Rivierre (1976), puis des compléments d'information sur cette langue ont été apportés dans les documents pédagogiques réalisés au CTRDP au cours des années 1980.

GORDON M. and I. MADDIESON, 2004, The phonetics of Paicî vowels, *Oceanic Linguistics* 43-2, pp. 296-310.

RIVIERRE J.-C., 1974, Tons et segments du discours en langue paicî (Nouvelle-Calédonie), *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 69/1, pp. 325-340.

—, 1983, *Dictionnaire paicî-français (Nouvelle-Calédonie) (suivi d'un lexique français-paicî)*, Paris, SELAF (Langues et Cultures du Pacifique, 4), 372 p.

#### Littérature orale (textes et analyses)

BENSA A., MUCKLE A., GOROMOEDO K. Y., 2015, *Les sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie : la guerre kanak de 1917*, Anacharsis, CD audio de 40' (extraits audibles et performances à voir en ligne : <http://www.editions-anacharsis.com/Les-Sanglots-de-l-aigle-pecheur>).

BENSA A. et J.-C. RIVIERRE, 1976, De quelques genres littéraires dans la tradition orale paicî (Nouvelle-Calédonie), *Journal de la Société des Océanistes* 32/50, pp. 31-66.

- , 1978, Poème en langue paicî (Nouvelle-Calédonie) sur la rébellion de 1917, *Le Courrier du Musée de l'Homme* 2.
- , 1983, *Histoires canaques*, Paris, CILF (“Fleuve et Flamme”, textes bilingues), 159 p.
- , 1988, De l'histoire des mythes. Narrations et polémiques autour du rocher Até (Nouvelle-Calédonie), *L'Homme* 106-107/XXVIII (2-3) (avril-sept.), pp. 263-295.
- , 1990, Une poésie paicî : La mort du chef Céu, *De jade et de nacre*, Patrimoine artistique kanak (R. Boulay éd.), Paris, Musées nationaux, pp. 189-205.
- , 1995, *Les filles du rocher Até, contes et récits paicî*, Paris, Geuthner-ADCK, 490 p.
- POURAWA D., MOUCHONNIERE E., 2003, Têa Kanaké, L'homme aux cinq vies, conte kanak paicî-français, Nouméa, ADCK-Grain de sable.
- PWICÉMWÂ A., DIJOU D., 2007, Le chasseur de la vallée, I pwi-a i-pwâ mûrû géé nâ môtö, conte kanak français paicî, Nouméa, ADCK-Grain de sable.
- RIVIERRE J.-C., F. OZANNE-RIVIERRE et C. MOYSE-FAURIE, 1980, *Mythes et contes de la Grande Terre et des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, SELAF (Lacito-Documents Asie-Austronésie, 3), 225 p.

#### Documents pédagogiques

- BOUCHET B., M. GURRERA-WETTA et V. SIORAT-DIJOU, 1983, *Jè nyê wii mwârâ paicî 1*, Propositions d'écriture, Nouméa, CTRDP (Langues Canaques, 1), 51 p.
- , 1984, *Jé nyê pi - cöö mwârâ Paicî*, Livre de l'enseignant. Classes de 3ème et de 4ème, langue Paicî, Nouméa, CTRDP (Langues Canaques, 5), 139 p.
- CTRDP (éd.), 1984, *Gë mwââ wiâ cé taaci goo - A ton tour de raconter*, Nouméa, CTRDP, Bureau des langues vernaculaires (Langues Canaques, 7), 92 p. [textes en langues paicî, ajië, drehu, nengone, iaai].

#### Littérature jeunesse (album illustré)

- TIEMWAOU C., POUROUA I., 2005, *Tâdo-tâdo ma göö*, édition de la province nord.
- Tyé, un collègue pas comme les autres, 2003, Langues kanak, 19, Nouméa, CDP (huit récits illustrés en français et en paicî).

UKAI (CONTE BILINGUE PAICÏ/FRANÇAIS), EDITIONS DE LA PROVINCE NORD.